



VERITAS
Asset Management

États financiers intermédiaires

FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS

30 juin 2024
(non audité)

FONDS DE RENDEMENT ABSOLU VERITAS

30 juin 2024

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière	1
État de la situation financière	2
État du résultat global.....	3
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
Tableau des flux de trésorerie.....	5
Annexe du portefeuille.....	6-8
Notes annexes	9-19

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par **Veritas Asset Management Inc.** en sa qualité de gestionnaire de la Fiducie. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers incombe au gestionnaire de la Fiducie.

Le gestionnaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements posés par le gestionnaire. La note 3 des états financiers intermédiaires non audités décrit les méthodes comptables significatives que le gestionnaire considère comme appropriées pour la Fiducie.

Au nom du gestionnaire,

"Antonio Scilipoti"

1^{er} août 2024

Date

AVIS AUX PORTEURS DE PARTS

L'auditeur du Fonds n'a pas examiné les présents états financiers intermédiaires.

Veritas Asset Management Inc., le gestionnaire du Fonds, mandate un auditeur indépendant pour effectuer l'audit des états financiers annuels du Fonds. Selon les lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent, il faut indiquer dans un avis distinct qu'un auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds.

Fonds de rendement absolu Veritas

État de la situation financière Au 30 juin 2024 (non audité)

	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie détenue auprès du courtier (note 3)	13 805 174 \$	10 684 763 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	42 020 291	45 595 080
Dividendes et intérêts à recevoir	170 367	176 048
Souscriptions à recevoir	25	13 007
	<u>55 995 857</u>	<u>56 468 898</u>
PASSIF		
Passifs courants		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 3)	12 199 314	9 921 657
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	22 738	45 087
Créditeurs et charges à payer	72 228	67 052
Frais de gestion à payer (note 5)	53 314	60 199
Intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	2 770	2 697
Rachats à payer	36 669	4 050
	<u>12 387 033</u>	<u>10 100 742</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>43 608 824 \$</u>	<u>46 368 156 \$</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	4 833 860 \$	5 173 770 \$
Série F	35 801 524	38 401 357
Série I	2 973 440	2 793 029
	<u>43 608 824 \$</u>	<u>46 368 156 \$</u>
Nombre de parts rachetables en circulation (note 6)		
Série A	402 224	460 048
Série F	2 894 937	3 334 085
Série I	240 160	244 254
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part		
Série A	12,02 \$	11,25 \$
Série F	12,37	11,52
Série I	12,38	11,43

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du Fonds :

« Antonio Scilipoti »

Gestionnaire et fiduciaire
Veritas Asset Management Inc.

Fonds de rendement absolu Veritas

État du résultat global

Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

	2024	2023
Revenus		
Revenu de dividendes	611 770 \$	675 763 \$
Revenu d'intérêts aux fins de distribution	384 630	443 422
Profit net réalisé sur placements	2 090 201	1 451 822
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 044 173	(3 675 554)
Autres revenus	156	2 241
	<u>4 130 930</u>	<u>(1 102 306)</u>
Charges		
Frais de gestion (note 5)	383 035	452 797
Dividendes payés sur les placements vendus à découvert	160 597	240 193
Coûts d'exploitation	149 493	149 304
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	44 927	79 713
Charges d'intérêts et coûts d'emprunt	27 082	42 171
Honoraires d'audit	20 588	19 941
Droits de garde	19 231	10 522
Frais juridiques	11 542	11 655
Honoraires du comité d'examen indépendant	6 833	6 306
Retenue d'impôt à la source	5	-
	<u>823 333</u>	<u>1 012 602</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>3 307 597 \$</u>	<u>(2 114 908) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série		
Série A	331 376 \$	(264 521) \$
Série F	2 747 690	(1 766 707)
Série I	228 531	(83 680)
	<u>3 307 597 \$</u>	<u>(2 114 908) \$</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)		
Série A	0,77 \$	(0,49) \$
Série F	0,87	(0,45)
Série I	0,95	(0,34)

Fonds de rendement absolu Veritas

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2024					
Série A	5 173 770 \$	118 142 \$	(789 428) \$	331 376 \$	4 833 860 \$
Série F	38 401 357	6 858 588	(12 206 111)	2 747 690	35 801 524
Série I	2 793 029	–	(48 120)	228 531	2 973 440
	<u>46 368 156 \$</u>	<u>6 976 730 \$</u>	<u>(13 043 659) \$</u>	<u>3 307 597 \$</u>	<u>43 608 824 \$</u>

* Pour la période close le 30 juin 2024, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à 21 789 \$ et à (21 789) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2023					
Série A	6 375 788 \$	135 282 \$	(426 149) \$	(264 521) \$	5 820 400 \$
Série F	45 825 281	3 663 193	(5 721 819)	(1 766 707)	41 999 948
Série I	2 736 229	48 500	(11 880)	(83 680)	2 689 169
	<u>54 937 298 \$</u>	<u>3 846 975 \$</u>	<u>(6 159 848) \$</u>	<u>(2 114 908) \$</u>	<u>50 509 517 \$</u>

** Pour la période close le 30 juin 2023, le produit total des parts rachetables ayant trait aux transferts entrants et les rachats de parts rachetables ayant trait aux transferts sortants se chiffraient respectivement à 32 575 \$ et à (32 575) \$.

Fonds de rendement absolu Veritas

Tableau des flux de trésorerie Pour le semestre clos le 30 juin 2024 (non audité)

	2024	2023
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 307 597 \$	(2 114 908) \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie :		
Profit net réalisé sur placements	(2 090 201)	(1 451 822)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 044 173)	3 675 554
Variation des soldes hors trésorerie :		
Diminution des dividendes et intérêts à recevoir	5 681	9 600
Augmentation du montant à recevoir en contrepartie des placements vendus	–	(438 630)
Diminution des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	(22 349)	(29 933)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	5 176	(2 966)
Diminution des frais de gestion à payer	(6 885)	(8 293)
Augmentation (diminution) des intérêts à payer sur les placements vendus à découvert	73	(1 494)
Augmentation du montant à payer en contrepartie des placements achetés	–	343 434
Produit de la vente de placements	47 953 235	128 190 630
Achat de placements	(39 148 492)	(125 186 197)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<u>8 959 662</u>	<u>2 984 975</u>
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 967 923	3 816 254
Montant payé au rachat de parts rachetables	(12 989 251)	(5 941 515)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	<u>(6 021 328)</u>	<u>(2 125 261)</u>
Augmentation de la trésorerie détenue auprès du courtier au cours de la période	2 938 334	859 714
Profit (perte) de change sur la trésorerie	182 077	(192 847)
Trésorerie détenue auprès du courtier au début de la période	10 684 763	15 212 999
Trésorerie détenue auprès du courtier à la fin de la période	<u>13 805 174 \$</u>	<u>15 879 866 \$</u>
Informations supplémentaires*		
Intérêts payés	3 385 \$	2 511 \$
Intérêts reçus	385 245	420 228
Dividendes payés	182 947	270 126
Dividendes reçus, après déduction des retenues d'impôt à la source	616 831	713 419

* Incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Fonds de rendement absolu Veritas

Annexe du portefeuille

Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
16 800	Mines Agnico Eagle Limitée	1 199 469 \$	1 503 265 \$	3,45
91 800	Air Canada	1 674 435	1 643 220	3,77
54 345	Allied Properties Real Estate Investment Trust	908 779	832 022	1,91
39 800	AltaGas Ltd.	981 916	1 230 218	2,82
23 600	Aritzia Inc.	646 671	913 792	2,10
27 282	Atco Ltd.	1 084 240	1 063 180	2,44
18 800	Bombardier Inc.	849 904	1 649 324	3,78
26 800	Canadian Natural Resources Ltd.	1 061 403	1 305 964	2,99
13 100	Canadien Pacifique Kansas City Ltée	1 328 038	1 411 394	3,24
26 700	Capital Power Corp.	1 015 560	1 041 033	2,39
41 200	Cenovus Energy Inc.	1 052 179	1 107 868	2,54
7 970	Cogeco Communications inc.	419 891	411 172	0,94
319	Constellation Software Inc.	898 022	1 257 460	2,88
26 300	Enbridge Inc.	1 228 024	1 280 021	2,94
15 900	Fortis Inc.	821 464	845 403	1,94
2 900	George Weston limitée	442 964	570 691	1,31
6 229	goeasy Ltd.	678 803	1 227 860	2,82
22 114	Fiducie de placement immobilier Granite	1 649 942	1 499 108	3,44
23 100	Great-West Lifeco Inc.	965 645	921 921	2,11
24 793	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	442 616	422 473	0,97
12 743	Linamar Corp.	810 056	847 282	1,94
7 800	Les Compagnies Loblaw Limitée	1 067 809	1 237 860	2,84
13 500	Lumine Group Inc.	488 289	498 555	1,14
27 320	Lundin Gold Inc.	452 132	552 137	1,27
77 264	Les Aliments Maple Leaf Inc.	1 971 183	1 770 891	4,06
37 806	Martinrea International Inc.	468 523	434 769	1,00
13 000	Nutrien Ltd.	935 102	905 450	2,08
36 000	Québecor Inc.	1 142 909	1 039 320	2,38
100 937	Fonds de placement immobilier RioCan	1 872 454	1 696 751	3,89
20 300	Rogers Communications Inc.	1 115 456	1 027 180	2,36
9 000	Shopify Inc.	901 139	813 690	1,87
13 000	Financière Sun Life inc.	848 519	872 040	2,00
23 300	Suncor Énergie Inc.	981 993	1 215 095	2,79
12 600	Corporation TC Énergie	631 127	653 436	1,50
3 500	TFI International Inc.	565 874	695 240	1,59
13 500	Tourmaline Oil Corp.	912 517	837 675	1,92
23 600	Wheaton Precious Metals Corp.	1 446 830	1 692 828	3,88
		<u>35 961 877</u>	<u>38 927 588</u>	<u>89,29</u>
Actions américaines				
28 700	Dorian LPG Ltd.	1 386 544	1 648 380	3,78
9 600	Restaurant Brands International Inc.	916 952	924 696	2,12
3 600	Shopify Inc.	360 456	325 473	0,75
		<u>2 663 952</u>	<u>2 898 549</u>	<u>6,65</u>

Fonds de rendement absolu Veritas

Annexe du portefeuille (suite) Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options américaines				
17 300	Intel Corp., acheteur, 31 \$, 16 août 2024	44 457 \$	45 466 \$	0,10
65 100	Paramount Global, acheteur, 11 \$, 20 sept. 2024	89 186	65 049	0,15
2 400	SPDR S&P 500 ETF Trust, acheteur, 550 \$, 30 sept. 2024	39 000	44 349	0,10
3 200	SPDR S&P 500 ETF Trust, vendeur, 540 \$, 30 sept. 2024	49 141	39 290	0,09
		<u>221 784</u>	<u>194 154</u>	<u>0,44</u>
	Total des placements détenus	38 847 613	42 020 291	96,38
Nombre d'actions/ de parts	Placements vendus à découvert	Produit sur les ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
(5 600)	Banque de Montréal	(690 700) \$	(643 048) \$	(1,47)
(8 150)	Brookfield Asset Management Ltd.	(402 666)	(424 452)	(0,97)
(11 300)	Brookfield Corp.	(621 897)	(642 970)	(1,47)
(7 200)	BRP inc.	(647 689)	(631 080)	(1,45)
(10 000)	Canadian Apartment Properties REIT	(435 759)	(444 500)	(1,02)
(9 700)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	(569 194)	(630 985)	(1,45)
(3 800)	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	(662 433)	(614 308)	(1,41)
(4 600)	La Société Canadian Tire Limitée	(690 453)	(624 404)	(1,43)
(14 000)	Emera Inc.	(646 108)	(639 100)	(1,47)
(2 950)	Intact Corporation financière	(662 076)	(672 630)	(1,54)
(39 100)	Lundin Mining Corp.	(540 612)	(595 493)	(1,37)
(18 700)	Société Financière Manuvie	(665 473)	(681 241)	(1,56)
(12 700)	Newmont Corp.	(623 478)	(727 075)	(1,67)
(8 100)	Teck Resources Ltd.	(480 831)	(531 036)	(1,22)
(53 800)	TELUS International CDA Inc.	(462 056)	(425 020)	(0,97)
(46 000)	TransAlta Corp.	(443 394)	(446 200)	(1,02)
(3 700)	Waste Connections Inc.	(845 423)	(888 111)	(2,04)
		<u>(10 090 242)</u>	<u>(10 261 653)</u>	<u>(23,53)</u>
Actions américaines				
(4 400)	Best Buy Co Inc.	(464 004)	(507 655)	(1,16)
(860)	Pool Corp.	(445 146)	(361 779)	(0,83)
(1 200)	SPDR S&P 500 ETF Trust	(843 421)	(893 914)	(2,05)
		<u>(1 752 571)</u>	<u>(1 763 348)</u>	<u>(4,04)</u>
Options américaines				
(7 700)	Affirm Holdings Inc., acheteur, 40 \$, 26 juill. 2024	(5 768)	(2 108)	0,00
(14 000)	Affirm Holdings Inc., vendeur, 22 \$, 26 juill. 2024	(3 848)	(2 108)	0,00
(17 300)	Intel Corp., acheteur, 36 \$, 16 août 2024	(11 649)	(10 419)	(0,02)
(19 100)	Intel Corp., vendeur, 29 \$, 16 août 2024	(33 071)	(24 053)	(0,06)
(51 200)	Lucid Group Inc., acheteur, 3 \$, 19 juill. 2024	(4 221)	(4 205)	(0,01)
(153 600)	Lucid Group Inc., vendeur, 2 \$, 19 juill. 2024	(10 553)	(6 307)	(0,01)
(65 100)	Paramount Global, acheteur, 13 \$, 20 sept. 2024	(37 898)	(26 733)	(0,06)
(55 100)	Paramount Global, vendeur, 10 \$, 20 sept. 2024	(68 266)	(61 845)	(0,14)

Fonds de rendement absolu Veritas

Annexe du portefeuille (suite) Au 30 juin 2024 (non audité)

Nombre d'actions/ de parts	Placements vendus à découvert	Produit sur les ventes à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Options américaines (suite)				
(1 000)	SPDR S&P 500 ETF Trust, acheteur, 560 \$, 30 sept. 2024	(9 995)	(10 950)	(0,03)
(4 400)	SPDR S&P 500 ETF Trust, vendeur, 495 \$, 30 sept. 2024	(18 873)	(15 418)	(0,04)
(13 700)	Sunrun Inc., acheteur, 17 \$, 26 juill. 2024	(7 719)	(1 875)	0,00
(23 300)	Sunrun Inc., vendeur, 10 \$, 26 juill. 2024	(7 364)	(8 292)	(0,02)
		<u>(219 225)</u>	<u>(174 313)</u>	<u>(0,39)</u>
	Total des placements vendus à découvert	(12 062 038)	(12 199 314)	(27,96)
	Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille	<u>(11 387)</u>	<u>—</u>	<u>—</u>
	Placements détenus, montant net	<u>26 774 188 \$</u>	29 820 977	68,42
	Autres actifs, montant net		<u>13 787 847</u>	<u>31,58</u>
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		<u>43 608 824 \$</u>	<u>100,00</u>

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

1. ORGANISATION DE LA FIDUCIE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de rendement absolu Veritas (le « Fonds ») est une fiducie de placement constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 8 juin 2017 (la « déclaration de fiducie »), modifiée et mise à jour le 1^{er} octobre 2019. Le 1^{er} octobre 2019, le Fonds a déposé un prospectus simplifié auprès de l'autorité de réglementation provinciale afin de devenir un organisme de placement collectif alternatif assujéti au Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement (le « Règlement 81-102 ») et a changé sa dénomination pour Fonds de rendement absolu Veritas. Veritas Asset Management Inc. est le gestionnaire et le fiduciaire (le « gestionnaire » et le « fiduciaire ») du Fonds. Le Fonds a commencé ses activités le 2 août 2017. L'adresse du siège social du Fonds est le 100 Wellington Street West, Suite 3110, Toronto (Ontario) M5K 1E7, Canada.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une plus-value du capital à long terme. Le Fonds investit principalement dans des titres de sociétés canadiennes cotées en bourse qui lui semblent sous-évaluées. Les positions acheteur et les positions vendeur seront choisies principalement en fonction des recommandations de Veritas Investment Research Corporation (une société liée au gestionnaire). Le Fonds peut également investir dans des titres qui ne sont pas officiellement recommandés par Veritas Investment Research Corporation. Le Fonds gère ses positions acheteur et ses positions vendeur de manière à atténuer l'incidence de la volatilité du marché sur le portefeuille.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « normes IFRS »). Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), qui sont présentés à la juste valeur. La publication des présents états financiers intermédiaires a été autorisée par le gestionnaire le 1^{er} août 2024.

3. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES

Évaluation des placements

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des dérivés et des titres cotés en bourse) est déterminée selon les cours de marché. Le Fonds utilise le dernier cours de marché des actifs financiers et des passifs financiers lorsque le dernier cours est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Il est possible que les données d'entrée et méthodes utilisées pour l'évaluation des titres ne reflètent pas le risque lié aux placements dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – les cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (comme des prix) ou indirectement (comme des dérivés de prix ou d'autres facteurs observables);

Niveau 3 – données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, tous les placements étaient classés dans le niveau 1.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Classement

Le Fonds classe ses placements en titres de capitaux propres et en dérivés en tant qu'actifs financiers et passifs financiers à la JVRN.

Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers*. Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés à la JVRN. Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les achats ou les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les instruments financiers sont par la suite évalués à la JVRN, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Comptabilisation/décomptabilisation

Le Fonds comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à la date de transaction, soit la date à laquelle il s'engage à acheter ou à vendre les instruments à découvert. À compter de cette date, les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur des actifs et des passifs sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

Le Fonds décomptabilise les autres actifs financiers seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent, ou s'il transfère à une autre entité l'actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont exécutées, sont annulées ou arrivent à expiration.

Commissions et autres coûts de transaction liés aux opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux mandataires, aux conseillers, aux courtiers et contrepartistes, les prélèvements des agences réglementaires et des bourses de valeurs, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont portés en charges et sont compris au poste « Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille » dans l'état du résultat global.

Coût des placements

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et il est calculé selon la méthode du coût moyen, sans tenir compte des commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille.

Opérations de placement et comptabilisation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Le revenu d'intérêts est comptabilisé quotidiennement selon le taux nominal de l'instrument sous-jacent, et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen.

Le profit réalisé à la vente de placements et la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

3. RÉSUMÉ DES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR LES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 16 h, heure de l'Est (le « cours à la clôture »), un jour où la Bourse de Toronto (la « TSX ») est ouverte (une « date d'évaluation »). Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises et le revenu connexe sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur aux dates respectives de telles transactions. L'incidence des variations du taux de change sur les placements est reflétée aux postes « Profit net réalisé sur placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global. L'incidence des variations du taux de change sur les placements est reflétée aux postes « Profit net réalisé sur placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements » dans l'état du résultat global.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les normes IFRS amène la direction à utiliser des estimations. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables du Fonds. Les estimations sont évaluées de façon continue et sont fondées sur l'expérience antérieure et d'autres facteurs, y compris les attentes relatives aux événements futurs qui semblent raisonnables compte tenu des circonstances. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une certaine série de parts rachetables, divisé par le nombre total de parts rachetables de cette série en circulation à la fin de la période.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts rachetables de cette série en circulation au cours de la période. Se reporter à la note 12 pour de plus amples renseignements sur le calcul.

Autres actifs et passifs

Les dividendes et intérêts à recevoir et les souscriptions à recevoir sont comptabilisés au coût amorti. Les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert, les créditeurs et charges à payer, les frais de gestion à payer, les intérêts à payer sur les placements vendus à découvert et les rachats à payer sont classés à titre de passifs financiers et sont présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant l'émission. En raison de la nature à court terme des autres actifs et passifs, leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

Trésorerie détenue auprès du courtier

Le Fonds a conclu une entente de courtage de premier ordre avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, des soldes de trésorerie, constitués de montants à recevoir du courtier.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans l'application de ses méthodes comptables et qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses au sujet d'événements futurs. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-après.

Classement des parts du Fonds

Le Fonds a déterminé que ses parts ne répondent pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres et, par conséquent, les a classées en tant que passifs dans l'état de la situation financière.

5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Frais de gestion

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services qu'il fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque série de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la série de parts du Fonds, majoré des taxes applicables. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil. Les frais de gestion pour chaque série de parts applicable se calculent de la façon suivante :

- Série A : 2,50 % par année de la valeur liquidative des parts de série A du Fonds, calculés quotidiennement et payables le dernier jour ouvrable du mois.
- Série F : 1,50 % par année de la valeur liquidative des parts de série F du Fonds, calculés quotidiennement et payables le dernier jour ouvrable du mois.
- Série I : Les frais de gestion sont négociés entre l'investisseur et le gestionnaire et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion sur les parts de série I ne dépassera pas les frais de gestion à payer sur les parts de série F du Fonds.

Remboursements de charges

Les remboursements de charges versés par le gestionnaire se sont élevés à néant pour la période close le 30 juin 2024 (30 juin 2023 – néant), sur lesquels un montant de néant était à recevoir au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 – néant).

Participations

Au 30 juin 2024, 70 476 parts (31 décembre 2023 – 115 313 parts) de série F étaient détenues par des parties liées au gestionnaire. Au 30 juin 2024, 227 128 parts (31 décembre 2023 – 231 109 parts) de série I étaient détenues par des parties liées au gestionnaire.

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'un nombre illimité de séries, chacune représentant une participation égale, indivise et bénéficiaire dans l'actif net du Fonds. Chaque part de chaque série donne un droit de vote au porteur et lui permet de bénéficier en parts égales de toutes les distributions versées par le Fonds.

Le Fonds a créé des parts de série A, de série F et de série I. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de série F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou à un programme de comptes intégrés parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de série I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, et ce, à l'appréciation du gestionnaire.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

L'investissement initial minimal dans les parts de série A et de série F du Fonds est de 5 000 \$, tandis que l'investissement initial minimal dans les parts de série I est négocié entre l'investisseur et le gestionnaire. L'investissement minimal subséquent dans les parts de série A et de série F du Fonds est de 500 \$, à moins que les parts soient souscrites dans le cadre d'un programme de prélèvements automatiques, auquel cas l'investissement minimal subséquent est de 100 \$. Le gestionnaire peut modifier ces montants minimaux ou renoncer à les appliquer, à son appréciation.

Les parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées quotidiennement au plus tard à 16 h (heure de l'Est) tout jour d'évaluation (une « date d'achat » ou une « date de rachat », selon le cas). Le prix d'émission des parts est fondé sur le prix par part de la série en question à la date d'achat. Si le gestionnaire reçoit l'ordre d'achat ou l'ordre de rachat avant 16 h (heure de l'Est) à une date d'achat donnée ou à une date de rachat donnée, selon le cas, il le traitera au prix par part établi plus tard la même journée. Sinon, il le traitera au prix par part calculé à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le gestionnaire peut traiter les ordres plus tôt si la clôture de la négociation a lieu plus tôt à la TSX un jour de bourse donné. Si la clôture de la négociation a lieu plus tôt, les ordres reçus après la clôture seront traités à la date d'achat suivante ou à la date de rachat suivante, selon le cas. Le produit du rachat est versé dans les deux jours ouvrables suivant la date de rachat pertinente.

Si un investisseur demande le rachat de parts de série A ou de série F du Fonds dans les 120 jours suivant l'achat de ces parts, le Fonds pourrait déduire et conserver, en faveur des autres porteurs de parts du Fonds, un montant correspondant à 5 % de la valeur liquidative des parts des séries visées par la demande de rachat. Dans certaines circonstances, les frais de transaction à court terme ne seront pas appliqués, comme dans les cas suivants :

- les rachats de parts de série A ou de série F achetées dans le cadre du réinvestissement des distributions;
- les plans de retraits systématiques;
- le changement de désignation des parts de série A ou de série F d'une série à l'autre du Fonds;
- les rachats initiés par le gestionnaire ou pour lesquels des exigences liées à des avis de rachat ont été établies par le gestionnaire;
- à l'appréciation absolue du gestionnaire.

Le Fonds distribuera son revenu net et ses gains en capital nets réalisés aux porteurs de parts au moins une fois par année. Tous les montants ainsi distribués seront automatiquement réinvestis, sans frais, dans des parts additionnelles du Fonds à la valeur par part calculée à la date de distribution.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

6. PARTS RACHETABLES DU FONDS (suite)

Le tableau suivant présente l'activité des parts au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

	Parts rachetables au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Parts rachetables à la fin de la période
30 juin 2024				
Série A	460 048	10 063	(67 887)	402 224
Série F	3 334 085	564 622	(1 003 770)	2 894 937
Série I	244 254	–	(4 094)	240 160
30 juin 2023				
Série A	558 247	12 218	(37 841)	532 624
Série F	3 956 326	319 493	(504 468)	3 771 351
Série I	241 955	4 362	(1 037)	245 280

Informations sur le capital

Le capital du Fonds est composé de parts émises et rachetables. Les parts donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence particulière en matière de capital au titre des souscriptions et des rachats de parts. Les variations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 7. Le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin à l'aide d'emprunts à court terme ou de cessions de placements.

7. GESTION DES RISQUES

Dans le cours normal des activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, les autres risques de prix et le risque de change). La valeur des placements au sein du portefeuille du Fonds peut fluctuer quotidiennement en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique, du marché et des faits nouveaux liés à des titres précis compris dans le Fonds. Le niveau de risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lequel il investit.

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser des rendements attrayants ajustés en fonction des risques de manière à procurer aux porteurs de parts une croissance du capital à long terme. Le gestionnaire gère le risque en ayant recours aux services de conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et de l'évolution du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans le respect de l'objectif de placement. Pour effectuer la gestion du risque, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui permet de superviser les activités de placement du Fonds et d'assurer le respect de la stratégie de placement énoncée par le Fonds et des règlements sur les valeurs mobilières.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Le risque de crédit se concentre dans les placements que le Fonds fait dans des instruments de créance et des dérivés. La juste valeur des instruments de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds à l'égard de titres inscrits à la bourse sont réglées ou payées une fois la livraison effectuée par l'intermédiaire de courtiers agréés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Le paiement d'un achat est effectué à la suite de la réception des titres par le courtier. L'opération échouera si l'une des parties ne s'acquitte pas de son obligation.

Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait effectué aucun placement important dans des instruments de créance. L'exposition maximale du Fonds au risque de perte de crédit s'élève à 43 796 543 \$ (31 décembre 2023 – 46 547 241 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations en temps opportun ou à un prix raisonnable.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité se concentre dans le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus aisément. De plus, le Fonds conserve en général suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut utiliser des dérivés pour atténuer l'exposition à certains risques. Rien ne garantit l'existence d'un marché pour certains dérivés, et il est possible que les bourses imposent des limites sur la négociation de dérivés. Les passifs financiers sont généralement réglés dans un délai de trois mois.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité que les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur des instruments financiers fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme sur le marché sont très peu sensibles aux variations des taux d'intérêt.

La plupart des actifs et des passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à d'importants risques de taux d'intérêt découlant des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, le Fonds n'avait aucun placement important dans des instruments de créance.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque en choisissant soigneusement et en diversifiant les titres et les autres instruments financiers dans le respect de l'objectif et de la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options position vendeur et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles attribuables aux options d'achat position vendeur et aux titres vendus à découvert peuvent être illimitées. Le gestionnaire surveille régulièrement les positions globales du Fonds sur le marché. Les instruments financiers détenus par le Fonds peuvent être exposés au risque de marché qui découle des incertitudes entourant le prix futur des instruments.

Au 30 juin 2024, 68 % (31 décembre 2023 – 77 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines. Si les cours de ces titres sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 2 982 098 \$ (31 décembre 2023 – 3 567 342 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être significatif.

Risque de concentration

Une concentration relativement élevée d'actifs dans les titres d'un seul émetteur ou d'un petit nombre d'émetteurs pourrait réduire la diversité et la liquidité du Fonds et accroître sa volatilité. En raison de la baisse de la liquidité, la capacité du Fonds à répondre aux demandes de rachat pourrait se voir réduite. Elle pourrait aussi donner lieu à une concentration dans certains secteurs d'activité ou segments de marché spécialisés. Par conséquent, les placements effectués dans le Fonds seront plus à risque et seront plus sujets à la volatilité que les placements effectués dans un fonds commun dont le portefeuille de placements est davantage diversifié, car le rendement d'un secteur d'activité ou segment de marché particulier pourrait avoir une incidence négative importante sur le rendement global du Fonds.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de concentration (suite)

Le tableau suivant présente un résumé du risque de concentration du Fonds exprimé en pourcentage de l'actif net du Fonds.

Secteur d'activité	Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
Placements détenus		
Services de communications	5,6	4,2
Biens de consommation discrétionnaire	2,3	9,9
Biens de consommation de base	8,2	7,2
Énergie	18,4	16,4
Services financiers	(1,6)	3,3
Fonds	(1,9)	–
Produits industriels	8,9	14,3
Technologies de l'information	5,7	6,8
Matières	6,4	7,6
Immobilier	9,2	4,2
Services publics	7,1	3,0
Total des placements nets	68,3	76,9
Trésorerie détenue auprès du courtier	31,7	23,0
Autres actifs et passifs	0,0	0,1
	100,0	100,0

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers (y compris la trésorerie détenue auprès du courtier) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture dans le but de réduire son exposition au risque de change, ou pour établir une exposition aux monnaies étrangères.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

7. GESTION DES RISQUES (suite)

Risque de change (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé de l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
30 juin 2024						
Dollar américain	5 724 442 \$	1 155 042 \$	6 879 484 \$	286 222 \$	57 752 \$	343 974 \$
	5 724 442 \$	1 155 042 \$	6 879 484 \$	286 222 \$	57 752 \$	343 974 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	13,13	2,65	15,78	0,66	0,13	0,79

Monnaie	Exposition			Incidence d'une appréciation/dépréciation de 5 % du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total	Éléments monétaires	Éléments non monétaires	Total
31 décembre 2023						
Dollar américain	4 876 763 \$	2 861 024 \$	7 737 787 \$	243 838 \$	143 051 \$	386 889 \$
	4 876 763 \$	2 861 024 \$	7 737 787 \$	243 838 \$	143 051 \$	386 889 \$
Pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	10,52	6,17	16,69	0,53	0,31	0,84

8. CHARGES

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager des frais et des charges, et d'effectuer leur paiement à même les biens du Fonds, qui, selon lui, sont nécessaires, complémentaires ou convenables pour la réalisation des objectifs de la déclaration de fiducie, y compris, sans s'y limiter, tous les frais et charges qui se rapportent à la gestion et à l'administration du Fonds. Le Fonds est responsable de l'impôt sur le résultat, des taxes d'accise et des frais de courtage sur les opérations de portefeuille, le cas échéant.

Fonds de rendement absolu Veritas

Notes annexes

30 juin 2024 (non audité)

9. INDEMNISATION DU FIDUCIAIRE

Aux termes de sa déclaration de fiducie, le Fonds a indemnisé le fiduciaire, les contrepartistes et les sociétés liées pour toutes les réclamations qui pourraient découler i) d'erreurs de jugement, d'actions ou d'omissions, ou de pertes elles-mêmes attribuables à ces erreurs, actions ou omissions, pourvu que les entités concernées aient agi avec intégrité et de bonne foi et qu'elles estiment avoir raisonnablement agi au mieux des intérêts du Fonds, et ii) des pertes attribuables aux erreurs de jugement, aux actions ou aux omissions d'un courtier ou d'un agent du fiduciaire, lequel aurait été choisi, engagé ou mandaté par le fiduciaire, les contrepartistes et leurs sociétés liées respectives. Il n'y a aucune incidence financière sur l'indemnisation du fiduciaire.

10. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La déclaration de fiducie prévoit que le bénéfice net imposable du Fonds pour chaque exercice, y compris les gains en capital nets réalisés, est payable aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Par conséquent, le Fonds n'est pas tenu de payer de l'impôt sur le résultat relativement à son bénéfice ou à ses gains en capital net réalisés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Le bénéfice de source étrangère est assujéti aux retenues d'impôt étranger à la source.

Pour l'année d'imposition close le 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes autres qu'en capital de néant (2022 – néant) et de pertes en capital reportées en avant de 3 825 744 \$ (2022 – 3 825 744 \$).

11. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds est composé de l'actif net, qui représente les capitaux propres. L'objectif du Fonds en ce qui concerne la gestion du capital est le maintien de la capacité du Fonds à assurer la continuité de son exploitation de manière à procurer un rendement aux porteurs de parts, à maximiser la valeur pour les porteurs de parts et à maintenir la solidité financière.

Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

12. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES PAR PART

Le tableau suivant présente le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023.

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
30 juin 2024			
Série A	331 376 \$	429 618	0,77 \$
Série F	2 747 690	3 163 243	0,87
Série I	228 531	241 535	0,95
30 juin 2023			
Série A	(264 521) \$	542 437	(0,49) \$
Série F	(1 766 707)	3 932 202	(0,45)
Série I	(83 680)	243 216	(0,34)